

# ADHÉREZ MAINTENANT

## payez en janvier 2023 !\*

PROMOTION VALIDE  
DU 19 MAI AU 15 SEPTEMBRE

# 2022

Solutions admissibles»»



**SURVI-VÉHICULAIRE**



**SURVI-PLAN  
D'INTERVENTION**



**REQUÊTES, PLAINTES  
ET DEMANDES  
DE PERMIS**



**ALERTES ET  
NOTIFICATIONS  
DE MASSE**

\*Conditions :

- Un contrat de 3 ans doit être signé avant l'intégration de la solution
- Les frais d'acquisition ou annuels seront payables en janvier 2023
- La promotion exclut les frais variables et de déclenchement du logiciel alertes et notifications de masse
- L'intégration doit se faire avant le 16 décembre 2022

Informations supplémentaires

Solutions d'urgence  
serviceclient@cauca.ca  
1 866-927-9811

Solutions municipales  
serviceclient@citam.ca  
1 844-642-3540